



# HANGENBIETEN

Aujourd'hui



# Sommaire



Le mot du Maire	p.3
Délibérations du conseil municipal	p.4-6
Etat civil / Grands anniversaires	p.7
Commentaire de la gestion financière	p.9
Fête de Noël des aînés / sapeurs pompiers	p.10
Dragon 67	p.11
Conseils aux voyageurs	p.12
Tour d'Alsace cyclisme 2014	p.13
Taizé / marché aux puces	p.15
SDEA	p.17
Conseil municipal et communautaire	p.18-19
Vie scolaire	p.20-21
Médiathèque	p.22
Vie associative	p.23-27
Travaux routiers	p.28
Assainissement quartier Bruche	p.29
Urbanisme	p.30
Communauté de communes Les Châteaux	p.32
Multi accueil Breuchwickersheim	p.33
Renseignements utiles	p.34



La Commune de Hangenbieten remercie ses fidèles annonceurs pour leur soutien à la réalisation de ce bulletin municipal.

Diffusion gratuite :

**Mairie de Hangenbieten**

Tél : 03 88 96 01 27

Email : [mairie.hangenbieten@evc.net](mailto:mairie.hangenbieten@evc.net)

Site : [www.cc-leschateaux.fr](http://www.cc-leschateaux.fr)

**Directeur de publication :**

André BIETH

Numéro tiré à 800 exemplaires  
Reproduction et vente interdites

**Composition et impression :**  
**Imprimerie JUNG**

14 rue de l'III – 67118 GEISPOLSHEIM  
Tél. 03 88 66 20 34

**Ce bulletin couvre la période  
du 6 décembre 2013 au 19 juin 2014**

# Le mot du Maire

Je tiens à adresser mes plus vifs remerciements aux Hangenbietennoises et Hangenbietennois qui ont fait confiance à mon équipe.

Comme en 1995, 2001, 2008, je m'engage à travailler au service de tous les habitants de notre commune pour les six années de ce nouveau mandat.

Cette année d'élections municipales a normalement entraîné les élections collatérales habituelles et nécessaires au bon fonctionnement de notre collectivité et des services associés.

C'est ainsi que j'ai été élu Président de la Communauté de Communes «Les Châteaux», Vice-Président du SIMU d'Achenheim, réélu Vice-Président du Syndicat des Eaux de Strasbourg Sud. Je vous assure que j'œuvrerai pour le bien de tous les habitants et pour l'avenir de Hangenbieten au sein de toutes ces instances.

Mon équipe expérimentée et renouvelée par l'arrivée de trois nouveaux est déjà au travail dans la voie que j'ai fixée pour cette nouvelle mandature qui devra être riche de projets élaborés en commun, fruit de débats, d'écoute et de respect mutuel, dans le seul intérêt de notre village, ce qui favorisera la meilleure prise de décision pour l'épanouissement de notre commune.

Mon objectif reste, par ailleurs, celui d'agir dans le sens de l'intérêt général et du développement maîtrisé de notre village.

Toute contribution réelle et sincère y compris de l'extérieur à cet objectif sera bienvenue et prise en considération.

Sur un plan plus large, national en fait, je tiens à souligner ce qui ne manquera pas de nous mobiliser dans un futur proche. En effet, les médias nous redisent périodiquement mais avec insistance que : les régions sont trop petites, les départements inutiles, les intercommunalités pas encore à la bonne échelle, les communes à peine mentionnées...

Le nouveau chapitre qui s'ouvre dans l'histoire de la décentralisation française se veut radical. Pour l'Etat, le renforcement de la compétitivité du pays passe par une croissance en superficie et en population des régions et des intercommunalités. Sans entrer dans les détails, qui ne sont de toute façon pas clarifiés à ce jour, nous allons une fois de plus être appelés à nous battre pour éviter le n'importe quoi. En effet qu'en sera-t-il alors de la proximité, dont nos politiques disent que les citoyens la réclament ?



Si les départements sont supprimés et que les communes sont progressivement vidées de leur substance, les intercommunalités telles que la nôtre, voir celles beaucoup plus importantes, ne pourront toutes prendre en charge la solidarité, la cohésion sociale, les territoires ruraux. Ont-ils mesuré le risque fort, induit par ces décisions à priori étudiées dans toutes leurs logiques et leurs conséquences ?

Dans l'attente de la suite de l'histoire qui s'écrit, nous allons travailler ensemble, sans nous égarer et dans la voie, définie dans notre engagement.

Pour conclure mon propos, je souhaite rendre hommage au nom de la population de Hangenbieten à mes anciens collègues élus qui, pour des raisons personnelles, ont fait le choix de ne plus se représenter pour un nouveau mandat.

Merci à Monsieur Claude PARADIS, Adjoint dorénavant honoraire, par arrêté préfectoral du 13 juin 2014, présent depuis 1971, Monsieur Luc VAN BERLEERE, conseiller depuis 1995 et Monsieur Daniel BERKEBILE conseiller depuis 2008. Tous les trois peuvent être fiers et satisfaits du bilan de leurs actions au service de notre commune.

Je vous invite à présent à une lecture attentive de ce nouveau numéro «Hangenbieten aujourd'hui», et vous souhaite de passer d'agréables vacances d'été.  
Bien cordialement.

Votre Maire  
André BIETH

# Vie communale

## Délibérations du Conseil Municipal Séance du 3 mars 2014

### BUDGET COMMUNE

Adoption du compte administratif – Exercice 2013

Adoption du compte de gestion 2013

Affectation du résultat d'exécution du budget 2013 comme suit :

- 108.093,35 € au compte 1068 en recette d'investissement «excédent de fonctionnement capitalisé»
- 404.217,33 € au compte 002 en recette de fonctionnement « résultat de fonctionnement reporté »

### Adoption du budget primitif – Exercice 2014

#### Balance générale

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	1 217 634,33 €	581 537,35 €
Dépenses	1 217 634,33 €	581 537,35 €

### BUDGET CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

#### - Compte administratif – Exercice 2013 – CCAS

Résultat de clôture 2013 : 9449,29€

#### - Adoption du compte de gestion 2013- CCAS

- **Affectation du résultat d'exécution du budget 2013 du CCAS** au compte 002 « Excédent de fonctionnement reporté » la totalité du résultat de clôture de la section de fonctionnement, soit 9.449,29 €,

#### - Budget Primitif 2014 - CCAS - fonctionnement

Dépenses	14 949,29 €
Recettes	14 949,29 €

#### - Fixation des taux d'imposition pour l'année 2014

	TAUX Année N-1	TAUX Année en cours
Taxe d'habitation	9,27	9,27
Foncier Bâti	14,71	14,71
Foncier Non Bâti	53,32	53,32

Soit sans majoration depuis 2004

#### - Ravalement de façades – Subvention

Le rapporteur présente à l'assemblée locale la demande d'aide pour ravalement de façades.

Après avis favorable, les membres présents décident l'attribution des subventions suivantes :

- M. CAQUELIN Paul - 3, rue de la Paix à Hangenbieten

#### - Attribution de subventions pour les sorties de classe de découverte suivantes :

- Institution La Providence à Strasbourg – classe de neige – subvention de 9,15 €
- Ecole Primaire de Hangenbieten – classe haute montagne – subvention de 897 €
- Ecole Primaire de Hangenbieten – classe cirque – subvention de 494 €

## Séance du 29 mars 2014

Installation des conseillers municipaux

Election du maire Monsieur André BIETH

Création de 4 postes d'adjoints

Election des adjoints

M. MULLER Bernard – 1<sup>er</sup> Adjoint

Mme MULLER Marguerite – 2<sup>ème</sup> Adjoint

M. ULRICH Jean-Marie – 3<sup>ème</sup> Adjoint

Mme LEGLANTIER Annick – 4<sup>ème</sup> Adjoint

## Séance du 7 avril 2014

### 1- Elections des membres des commissions municipales permanentes

Le Maire propose les différentes commissions à l'assemblée présente. Les membres suivants se proposent pour faire partie des commissions citées ci-dessous et sont nommés :

#### Commission « Affaires scolaires »

ULRICH Jean-Marie - OSTERMANN Véronique

LEGLANTIER Annick – SUNDER Aurélie

#### Commission « Communication »

ABLER Elisabeth – BOGNITSCHJEFF Jacques – SUNDER Aurélie  
Pour ces deux commissions, le maire et les adjoints sont membres de droit.

#### Commission Communale d'Action Sociale

Président : BIETH André

Vice-Présidente : MULLER Marguerite

BRUNNER Christiane – LOHR Katia – GRETHEL Nicole

### 2 - Désignation des membres de la commission d'appel d'offres

Le Maire précise qu'il convient de désigner en plus du Maire, Président de la CAO, 6 délégués, à savoir 3 délégués titulaires et 3 délégués pour siéger au sein de la commission d'appel d'offres. Les membres du Conseil Municipal procèdent à la mise en place de la commission d'appel d'offres, conformément à l'article 22 et 23 du Code des marchés publics :

Sont élus membres de la commission d'appel d'offres par le conseil, à la représentation proportionnelle au plus fort.

Après élection sont nommés :

Délégués titulaires

M. LIENHART Eric

M. METZGER Didier

M. MULLER Bernard

Délégués suppléants

Mme LEGLANTIER Annick

Mme MULLER Marguerite

M. HELBLING Daniel

### 3 - Désignation des délégués et suppléants pour siéger au sein des établissements publics de coopération intercommunale

#### Syndicat Intercommunal à Vocation Unique d'Achenheim – SIVU

Le Maire précise qu'il convient de désigner 4 délégués, à savoir 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants afin de représenter la commune au SIVU du Collège Paul Wernert à Achenheim.

Après élection les membres sont nommés :

Délégués titulaires

BIETH André

LIENHART Eric

Délégués suppléants

ABLER Elisabeth

BRUNNER Christiane

## 4 - Désignation des délégués et suppléants pour siéger au sein des établissements publics de coopération intercommunale

Syndicat d'Adduction d'Eau de Strasbourg Sud – SDEA

Le Maire précise qu'il convient de désigner 2 délégués pour représenter la commune auprès du Syndicat des Eaux de Strasbourg Sud.

Après élection sont nommés :

Délégués :

BIETH André

ULRICH Jean-Marie

## 5 - Indemnités de fonction du maire et des adjoints

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2123-20 à L 2123-24 ;

Vu les arrêtés municipaux du 7 avril 2014 portant délégation de fonctions aux adjoints au maire.

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonctions versées au Maire et aux adjoints au Maire étant entendu que des crédits nécessaires sont inscrits au budget communal.

Considérant que la commune compte 1.470 habitants

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention décide de fixer le montant des indemnités des élus locaux à compter de leur date de nomination et pour la durée de leur mandat, en appliquant au terme de référence mentionné à l'article L.2313-23, le barème suivant :

- Maire : Indemnité de fonction brute mensuelle :  
43 % de l'indice brute 1015

- Adjoints : Indemnité de fonction brute mensuelle :  
16,50 % de l'indice brute 1015

L'application de cette formule de calcul du montant de l'indemnité est valable pour chacun des 4 adjoints de la commune.

Les indemnités de fonction seront automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution de la valeur du point de l'indice.

## 6 - Délégation consenties au Maire par le Conseil Municipal

M. le Maire expose que les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L. 2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences.

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide par 15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention, pour la durée du présent mandat, de confier au maire les délégations usuelles pour un bon fonctionnement des services.

## 7 - Indemnité de conseil au receveur municipal

Le conseil municipal

Vu l'article 97 de la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions.

Vu le décret n° 82.979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat.

Vu l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et établissements publics locaux,  
Décide :

- De demander le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983,

- D'accorder l'indemnité de conseil

- Que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et sera attribuée à M. STAHL Robert, receveur municipal.

## 8 - Personnel communal

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 15 voix pour décide la création des postes suivants à compter du 1er mai 2014 :

Adjoint technique 1ère classe – 23,37/35ème 2 postes

Adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet 2 postes

Attaché territorial à temps complet 1 poste

## 9 - Classes de découverte

Le Conseil Municipal, après délibération décide de subventionner les sorties classes de découverte suivantes :

1. Ecole Joie de Vivre – Strasbourg

- Classe de découverte Subvention de 19,30 €

2. Collège Paul Wernert – Achenheim

- Séjour « ski » Subvention de 315 €

- Séjour « Italie » Subvention de 168 €

- Séjour « Comouailles » Subvention de 252 €

## 10 - Commission communale des impôts directs

Le rapporteur informe les membres présents que le mandat des membres de la commission communale des impôts directs a pris fin en même temps que celui des anciens conseillers municipaux et que, conformément aux dispositions du code général des impôts, il convient d'établir une nouvelle liste proposant 12 membres titulaires et 12 membres suppléants remplissant les conditions exigées.

Après délibération la liste est proposée à la direction générale des finances publiques qui désignera les 6 titulaires et les 6 suppléants retenus.

## Séance du 5 mai 2014

### 1- Création de salles communales

#### Attribution de travaux

M. le Maire présente au conseil municipal de Hangenbieten, le projet d'aménagement des salles communales.

Après délibération, le conseil municipal décide de confier les travaux à l'entreprise STELL & BONTZ pour un montant de 201.967,80 € HT soit 242.361, 36 € TTC

# Vie communale

2 - Mission de maîtrise d'œuvre – Création de salles communales : annexes de la Mairie

## Transformation du bâtiment

### « Ancien poste de garde – laiterie »

Le conseil municipal décide de confier le contrat de maîtrise d'œuvre qui a pour objet la création de salles communales

- > Mission de conception,
- > Mission d'exécution,
- > Mission de réalisation.

Ce contrat est forfaitaire pour un montant de 16.000 euros HT soit 19.200 euros TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le Maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre – Mission conception (PC+1/50°DCE) du 31 janvier 2014 avec le cabinet AILIA, bureau d'études sis à Breuschwickersheim.

3 – Création d'un lotissement

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention de rétrocession de la voirie publique et des annexes avec l'aménageur «FONCIERE HUGUES AURELE» après parfaite exécution, et réception de fin de travaux dans le domaine public du lotissement « Tuilerie ».

4 – Ravalement de façades

Le rapporteur présente à l'assemblée locale les demandes d'aide pour ravalement de façades.

Après avis favorable, les membres présents décident l'attribution des subventions à :

- M GERUSSI Jean-Luc, 1 rue des Jardins à Hangenbieten
- M. LOLL Jean-Jacques 15 rue de la Gare à Hangenbieten

## Nouveaux horaires



A compter du 1er juillet 2014, les horaires d'accueil à nos guichets au sein de l'agence de Hangenbieten seront les suivants :

MARDI	08h30 - 12h00 et 14h00 - 18h00
VENDREDI	09h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00

Sur rendez-vous (hors opérateurs de guichets)

**LOHR**  
www.lohr.fr

*Le Groupe LOHR imagine et crée les solutions pour votre logistique future.*

24 rue du 14 juillet  
BP 1 ALLONGEVILLE  
67014 SPANHEIM Cedex  
(Strasbourg - France)  
Tél. +33(0)3 88 38 88 88  
Fax. +33(0)3 88 38 00 38  
info@lohr.fr

# Vie communale

## Etat civil



### Naissances

BURG Emma Corinne Jeanine  
le 4 décembre 2013  
MEGEL Louise Angèle Joséphine  
le 30 décembre 2013  
FERRY GRUTTER Milla Nelly  
le 4 mai 2014  
FERRY GRUTTER Tess Michèle  
le 4 mai 2014

QUERE Mathilde  
le 23 janvier 2014  
SAUVAGET Cassandre Salymata Borée  
le 21 janvier 2014  
TOPALOGLU Muhammed  
le 10 mai 2014

### Mariage

Dominique HUMMEL et Amandine  
LECOCCQ mariés le 13 décembre 2013



### Décès

Paul UBRIG décédé  
le 22 octobre 2013



## Grands anniversaires *«Une pensée bien spéciale pour ces grands anniversaires»*



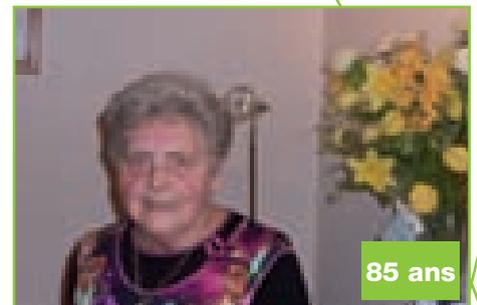
80 ans

Madame EBERSOLD Janine  
le 03/02/2014



80 ans

Monsieur FLEICKSTEINER Paul  
le 22/04/2014



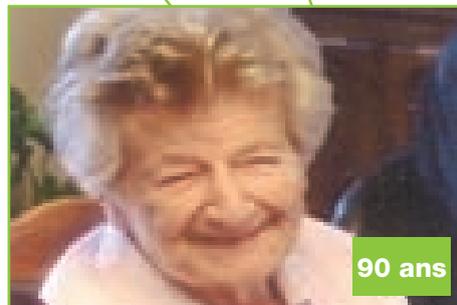
85 ans

Madame MATTER Lucie  
le 10/01/2014



90 ans

Monsieur LE MOAL Désiré  
le 20/01/2014



90 ans

Madame MATTER Marie-Martine  
le 05/05/2014

80 ans

Monsieur FREISS Jean-Paul  
le 30/01/2014

80 ans

Madame HOCHENEDEL  
Marguerite le 17/02/2014

*L'amour c'est comme le vent. On le voit jamais, mais on le sent ! Bon anniversaire !*

### Noces d'or

THOMANN Gaston et Francine  
CALLAC Richard et Charlotte  
METZ Roger et Marisa  
AUBRY Michel et Marie-Laure



24/03/14  
22/05/14  
22/05/14  
27/06/14

### Noces de diamant

ZIRNHELT Jean-Michel et Marthe



17/04/14

## MECANIQUE GENERALE

15, rue de la Bruche  
67980 FLANGENHETEN  
Tel: 03 88 96 51 14  
Fax: 03 88 96 16 78

## Principaux secteurs d'activités

- Matériel agricole
- Agro-alimentaire
- Machine outil
- Industrie du papier
- Véhicules industriels
- Travaux publics
- Maintenance
- Chimie

# Rénovation énergétique

## Le gaz naturel, naturellement !



Vous souhaitez  
optimiser votre confort  
intérieur et réaliser des  
économies d'énergies ?

Convertir votre installation  
de chauffage au gaz naturel :  
**c'est simple, rapide  
et économique !**

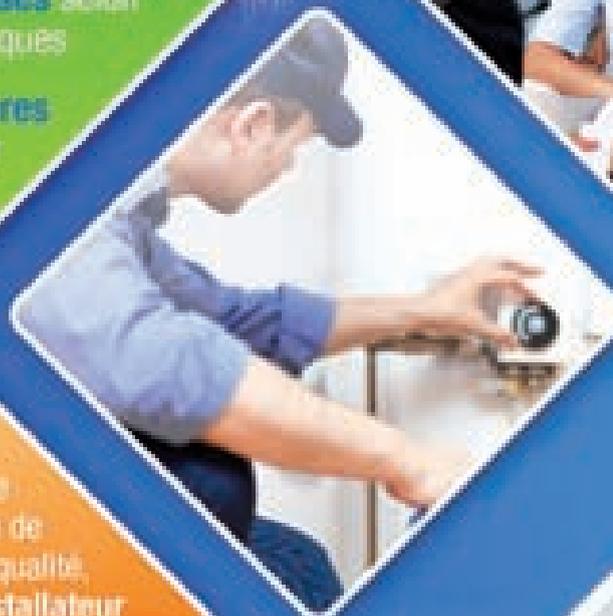
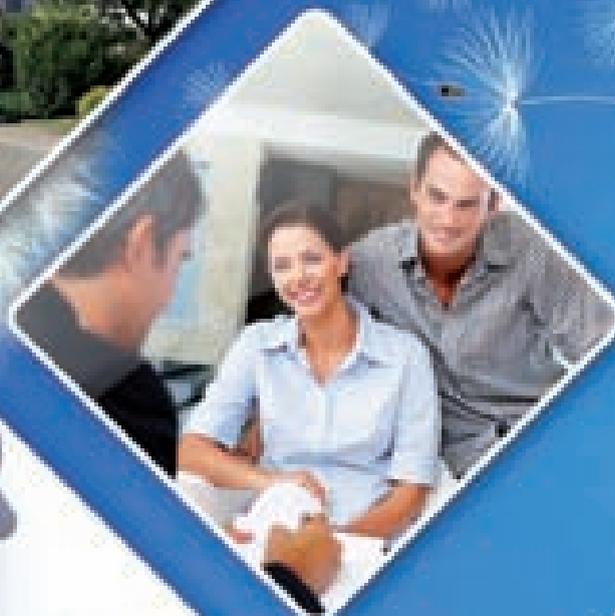


Proche et réactif,  
Réseau GDS  
vous accompagne dans  
votre démarche de rénovation :

Un **interlocuteur dédié** pour  
répondre à vos questions

Des **conseils personnalisés** selon  
vos besoins énergétiques

Des **aides financières**  
pour concrétiser  
vos projets



Pour une  
installation de  
chauffage de qualité,  
choisissez un **installateur  
partenaire EFFI'GAZ 2014**  
(la liste est disponible  
sur [www.effigaz.fr](http://www.effigaz.fr))



**03.88.79.57.00**

**[www.reseau-gds.fr](http://www.reseau-gds.fr)**

*L'énergie est notre avenir. Economisons-la !*

## Commentaire sur la gestion financière de la Commune émis par la direction générale des Affaires publiques en avril 2014.

### Principaux constats

Les recettes de fonctionnements (823.503 €) chutent globalement de 3.54% soit - 30.184 €. 3 postes sont affectés : les produits exceptionnels avec -38.465 €, les produits courants avec -6.581€ et les subventions (-2.517 €). Deux postes progressent : les ressources fiscales (592.349 €) avec +5.069 € et les remboursements sociaux avec +12.310 €. Les ressources fiscales représentent 71 % des recettes.

La baisse des dépenses de fonctionnement est enregistrée à raison de -20.260 € soit -3.18% entre 2012 et 2013. A l'exception des charges de gestion courante, tous les autres postes diminuent. La commune dépense 177 € par habitant en charge de personnel pour une moyenne départementale de 169 € et 210 € en régional.

CAF (capacité d'auto financement) brute (205.687 €) et CAF nette (117.955 €) enregistrent respectivement une baisse de 4.61% et de 10.66%.

La collectivité a réduit ses dépenses d'investissement en 2013 de 21.24% ; de 119.133 € elles représentent 80 € par habitant pour une moyenne départementale de 319 € et régionale de 422 €. Si les dotations et fonds globalisés ont plus que doublé, les subventions ont disparu.

Un abondement du fond de roulement en 2013 à hauteur de 97.595 €, la trésorerie est très importante. L'encours de la dette diminue régulièrement tous les ans et est nettement sous les moyennes.

Les bases par habitant de la taxe d'habitation et de la taxe du foncier bâti ont augmenté en 2013. Les taux votés n'ont pas été modifiés sur le dernier exercice (9.27% pour la TH, 14.71% pour le FB ; 53.32% pour le FNB). Le produit du foncier bâti est plus important que celui de la taxe d'habitation.

La diminution du nombre d'habitants pris en compte pour le calcul de la DGG forfaitaire aboutit à une baisse de 1.522 € de cette ressource en 2013.

### CCAS

Apporter des réponses de proximité

Une personne en difficulté peut trouver une écoute attentive et des conseils auprès de l'Adjointe Marguerite MULLER en mairie. Elle mettra à sa disposition toutes ses compétences, avec le concours de professionnels sociaux ou de santé pour tenter de répondre à ses besoins, qu'elle vive seule ou en famille.

**Marguerite MULLER Adjointe au Maire**

**Tél : 03 88 96 01 27**

**SOGECA**



**“ LE RIED ” HERRLISHEIM**

[www.tellogroup.com](http://www.tellogroup.com)

**TÉL. 03 88 59 76 88**



# Vie communale

## Fête de Noël des Aînés

Le dimanche 14 décembre 2013 notre Espace Culturel affichait complet à l'invitation du centre communal d'action sociale qui invitait les personnes de plus de 70 ans et leur conjoint pour un dimanche festif très attendu.

Dès 11h30, les invités ont découvert une salle magnifiquement décorée aux couleurs de Noël. Entre l'apéritif et l'excellent repas servi par l'association Zen Compagnie, le maire a remercié les personnalités présentes. Madame la Pasteur, Monsieur l'Abbé, la présidente du CCAS, ses membres et le personnel administratif et territorial pour l'organisation et le soin porté à cette fête, les membres du conseil municipal et leurs conjoints, la présence de nombreux aînés, et le souhait de retrouver tous les participants mais aussi ceux qui vont s'ajouter en 2015.

Après le café, les musiciens de notre batterie fanfare de l'amicale des sapeurs pompiers ont donné un mini concert fort apprécié.

Comme il est de coutume, l'ambiance festive a duré tout au long de la journée.



## Déjections canines

### Pensez à ramasser

Une amélioration est constatée, mais encore trop de maîtres négligent encore le ramassage des déjections de leurs animaux de compagnie.

Il faut avoir un esprit civique volontaire afin d'assurer la meilleure cohabitation entre tous, notamment sur les parties engazonnées et fleuries, mais aussi dans les petites ruelles piétonnes de notre commune.

Les propriétaires doivent ramasser les crottes de leurs chiens, c'est un geste simple, nécessaire et qui n'a vraiment rien de dégradant. Au contraire, cette attitude civique contribue à diminuer sérieusement les dangers hygiéniques, annule le risque de glissade ou de chutes, et réduit les nuisances visuelles et olfactives.

Nous rappelons que la commune de Hangenbieten met à disposition des sachets gratuits au secrétariat de la mairie. De nombreuses poubelles de réception des sachets utilisés sont implantées partout dans le village.



## Sapeurs-Pompiers volontaires



Après avoir suivi avec succès un stage et un examen éprouvant mais riche en émotions, le caporal Aurélie SUNDER a été nommée au grade de sergent. Elle entre ainsi dans le corps des sous-officiers.

# Vie communale

## Dragon 67

Depuis la commune d'Hangenbieten, souvent il vous fait lever la tête. En effet, il n'est pas rare de le voir survoler notre belle commune et pourtant, bon nombre d'habitants méconnaissent DRAGON67.

La Base Hélicoptères de la Sécurité Civile de Strasbourg a vu le jour le 19 Mars 1973.

Depuis lors, elle est implantée sur le site de l'aéroport de Strasbourg-Entzheim, à proximité du rond-point d'entrée actuelle de l'AIS.

L'hélicoptère d'État « DRAGON 67 » est un moyen national mis en place au profit des administrations et organismes en charge du secours à personne dans sa zone de première intervention. Celle-ci comprend, outre le département du Bas-Rhin, le reste de la région Alsace et tout le massif montagneux des Vosges.

En collaboration étroite avec le SAMU 67 et grâce à l'investissement des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, la base est médicalisée H24 depuis 1976.

C'est alors la première médicalisation permanente d'une base hélicoptères en France. Elle a été ininterrompue depuis. Près de 24000 heures de vol ont été réalisées depuis par les équipages successifs.

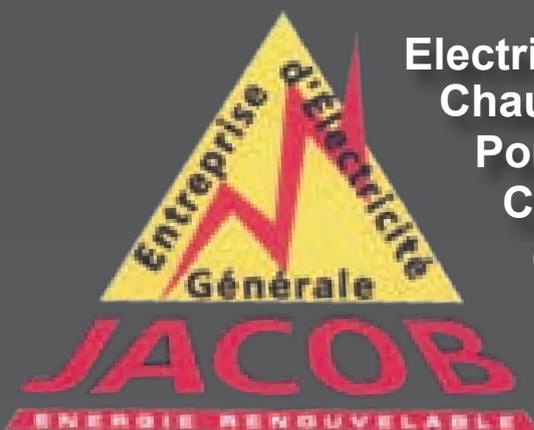
L'hélicoptère « Dragon 67 » a secouru plus de 25000 personnes en 40 ans, principalement au départ ou à destination des hôpitaux de Strasbourg.

En 2013, 865 sorties secours médicalisées ont été effectuées.

Leur dernier hélicoptère, l'EC 145, permet d'intervenir par presque tous les temps, de jour comme de nuit. Son autonomie lui permet de rejoindre les hôpitaux parisiens ou lyonnais sans escale dans le cadre de transferts urgents.

Certains de ces vols lointains à l'échelle de l'hélicoptère, s'effectuent entièrement aux instruments, de la même manière que les avions de ligne. Cette particularité est rendue possible grâce à leur implantation sur un aéroport, à l'équipement « dernier cri » de leur hélicoptère et aux qualifications élevées des équipages.

Fabien VAYTET



**Electricité  
Chauffage  
Pompe à Chaleur  
Climatisation  
Chauffe-eau thermodynamique  
Ventilation double-flux**

17 rue de la Bruche - 67980 Hangenbieten  
Tél. 03 90 29 69 66 - Fax. 03 90 29 69 72  
[www.electricitejacob.fr](http://www.electricitejacob.fr)



## Conseils aux voyageurs

**Voyage à l'étranger : tous les pays n'acceptent pas une carte d'identité de plus de 10 ans**

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité délivrées aux personnes majeures est passée de 10 à 15 ans.

Pour les cartes délivrées entre janvier 2004 et décembre 2013, la date d'expiration ne correspond pas à la date qui est inscrite sur la carte.

Pour chaque pays acceptant la carte nationale d'identité comme document de voyage, le ministère de l'intérieur propose une fiche d'information traduite qui peut être présenté aux autorités étrangères.

Certaines difficultés ont néanmoins été identifiées par le ministère des affaires étrangères et du développement international qui fait le point sur les pays qui acceptent (ou pas) les cartes nationales d'identité dont la validité est prolongée.

**Liste des pays qui acceptent les cartes nationales d'identité dont la validité est prolongée comme documents de voyage :**

**Bulgarie, Hongrie, Monaco, Monténégro, Slovénie, Suisse, Tunisie (uniquement pour les binationaux ou les personnes participant à des voyages de groupe organisés par un professionnel du tourisme).**

**Liste des pays dont les autorités exigent que le séjour ne dépasse pas la date de validité inscrite sur la carte : Malte, Serbie, Turquie**

Attention : un certain nombre de pays n'ont pas officiellement transmis leur position quant à leur acceptation des cartes nationales d'identité dont la validité est prolongée comme documents de voyage. Il s'agit des pays suivants :

Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède, République tchèque, Islande, Liechtenstein, Norvège, Andorre, Vatican, Saint-Marin, Albanie, Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Bosnie-Herzégovine, Égypte, Maroc.

À noter : certains pays acceptent les cartes nationales d'identité comme documents de voyage. Néanmoins, afin d'éviter tout problème au cours d'un voyage, le ministère des affaires étrangères et du développement international recommande de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à une Cni portant une date de validité dépassée (même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité).

# Traiteur

Organisateur  
de réceptions



Pour contribuer à la réussite de votre événement,

## Saveurs & Délices

met également son expérience à votre service en vous apportant ses conseils dans le choix de menus et de l'organisation.

1, rue des Anémones 67960 Entzheim

Tél. 03.88.59.97.03

Email : [info@saveursetdelices.fr](mailto:info@saveursetdelices.fr)

## CUISINE - BAIN - RANGEMENT

# OSEZ la différence !



**SERMES**  
CUISINE / perene  
BAIN - RANGEMENT

16a rue des Frères Eberts  
67100 STRASBOURG-MEINAU  
Tél. 03 88 40 72 60  
Email [cuisines@sermes.fr](mailto:cuisines@sermes.fr)  
[www.sermescuisines.fr](http://www.sermescuisines.fr)

# Tour d'Alsace cyclisme 2014

Ce sont plus de 150 coureurs internationaux qui traverseront notre commune le **jeudi 31 juillet 2014 à 13h30** en venant de Holtzheim où aura été donné le départ officiel de cette première étape. Ils se dirigeront vers la côte de Kolbsheim pour arriver après avoir parcouru 153km, à BISCHOFFSHEIM vers 17h18.



La caravane publicitaire assure une distribution de cadeaux et drapeaux alsaciens une heure avant le passage du peloton.



  
TOUR  
**ALSACE**

**IMAGINA'TIF**  
**Coiffure**  
DAMES, MESSIEURS, ENFANTS



**HORAIRES D'OUVERTURE**  
Mardi et Mercredi : de 09h30 à 12h  
et de 14h à 18h  
Jeudi : de 09h30 à 12h  
et de 15h à 19h

**NOCTURNE LE**  
Vendredi : de 09h30 à 12h  
et de 14h à 20h

**ET EN NON-STOP LE**  
Samedi : de 0h à 15h

7A, rue du 14 Juillet - 67980 HANGENBIETEN  
☎ 03 88 96 17 44

**DISTEL**  
*Plus haut à la hauteur*



**Vente et location  
d'accès en hauteur**

Escabeaux - Échelles  
Échafaudages roulants  
Nacelles élévatrices  
Vérifications  
Formations

[www.distel.fr](http://www.distel.fr)

**DISTEL SAS**  
ZI NORD - 67170 BRUMATH  
☎ 03 88 51 81 81

**Peinture intérieure**  
**Papiers peints - Décors**  
**Revêtements sols et murs**

Entreprise de Peinture **DICK  
Louis** SARL

17, rue de la Bruche  
67980 HANGENBIETEN  
Tél/Fax 03 88 96 54 86

# Le 13 juillet 2014 à Hangenbieten

A l'espace culturel - Entrée libre

**BAL**  
populaire



**FINALE**  
De la Coupe du monde de  
football sur écran géant



De 19h à 3h : Bal populaire animé par Ambiance DJ,  
tartes flambées, grillades...

A 21h : Projection de la Finale de la Coupe du monde  
de football sur écran géant

A la mi-temps et après la finale : Grand spectacle Aquatique Show

**SPECTACLE**  
Aquatique Show

Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé par Imprimerie Européenne

Avec la participation  
de Aquatique Show & Ambiance DJ



Organisation Mairie  
de Hangenbieten  
& Badminton Club  
Hangenbieten



# Vie communale

## Taizé

Graines semées par le passage du pèlerinage de Taizé parmi nous

Avec les jeunes pèlerins de Taizé présents dans le village pour le passage de 2013 à 2014 nous avons fait un vrai pèlerinage de confiance... envers ces jeunes étrangers inconnus, mais aussi entre protestants et catholiques dans le village.

J'ai personnellement, comme pasteur pris plaisir à tisser des liens avec des catholiques du village et de la communauté de paroisses que je ne connaissais bien peu.

Nous avons aussi pu habiter ensemble l'Eglise catholique durant l'Avent grâce à nos prières de Taizé communes. Moments de ressourcement bienvenus, où nous avons découvert les talents des uns et des autres, au cœur de toute la gestion pratique de cet événement.

Autant de petits pas de communion pour lesquels je veux rendre grâce à Dieu, remercier chacun et chacune pour...sa confiance. Merci à Taizé qui a soufflé ce vent de paix et de joie entre nous.

La prochaine étape nous réunira nombreux je l'espère le samedi 11 octobre à 17h à l'Eglise catholique pour une célébration œcuménique.

Je me réjouis de ce chemin parcouru, de la confiance établie et des liens tissés.

A suivre...

Caroline Ingrand-Hoffet,  
pasteure de Kolbsheim-Hangenbieten.



## Marché aux puces dans les rues du village

DIMANCHE 6 JUILLET 2014

Restauration et buvette assurées sur place

OUVERT A TOUS !!!

Renseignements au 03 88 96 14 46 ou 03 88 96 09 75



## 13 juillet 2014

### Attention :

**Cette année exceptionnellement le dépôt de gerbe au monument aux morts se fera à 19h00 avec la participation du corps des Sapeurs Pompiers et de la Batterie Fanfare.**

**La retraite aux flambeaux est supprimée.**

**Une distribution de bracelets fluorescents pour les enfants aura lieu dans la soirée à l'Espace Culturel dans le cadre de la manifestation.**

Depuis plus de 15 ans, l'excellence automobile a un nom : **VODIFF**  
Désormais, l'excellence automobile a une nouvelle adresse :  
**1 rue du Tonnelier à Entzheim**



**VODIFF s'agrandit pour toujours mieux vous servir !**

**8 000 m<sup>2</sup>** dédiés aux plus grandes marques automobiles

**2000 m<sup>2</sup>** d'exposition de véhicules

**1500 m<sup>2</sup>** d'ateliers SAV, entretien, équipement et réparation

Une équipe atelier spécialisée dans les véhicules de la marque **Porsche**



**VO'PARK**  
PARKING SÉCURISÉ LONGUE DURÉE

Parking sécurisé longue durée, assorti à une offre de services unique dans la région



**VOPNEUS**

Très large choix de pneumatiques et de jantes



**VO'PASSION**  
LA PASSION POUR L'AUTOMOBILE EN VERSION ORIGINALE

Pilotez ou co-pilotez des voitures d'exception sur les plus beaux itinéraires d'Alsace

RECHERCHE PERSONNALISÉE - VÉHICULES DE COLLABORATEURS - VÉHICULES D'IMPORTATION - MODÈLES RARES  
FINANCEMENT - LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT - LOCATION LONGUE DURÉE



SAV, ENTRETIEN ET RÉPARATIONS EN PARTENARIAT AVEC LE CONSTRUCTEUR - CARROSSERIE - ÉQUIPEMENT  
CONTRÔLE TECHNIQUE - PNEUMATIQUES - LAVAGE NETTOYAGE - DÉPANNAGE - VÉHICULES DE PRÊT



**VODIFF**  
A U T O M O B I L E S

1 rue du Tonnelier - 67960 Entzheim  
Tél. 03 90 29 70 00 - Fax: 03 90 29 70 01  
Email: auto@vodiff.fr

**www.vodiff.fr**

www.vodiff.fr

ASTON MARTIN | AUDI | BENTLEY | BMW | FERRARI | JAGUAR | LAMBORGHINI | MASERATI  
MERCEDES | MINI | PORSCHE | VOLKSWAGEN



Descriptif général du projet :

Le réservoir de Hangenbieten présente une capacité de 1 000 m<sup>3</sup> et constitue l'un des ouvrages majeurs assurant le stockage et la pression de service pour la distribution d'eau potable sur le SIAE de Strasbourg Sud, représentant plus de 9 600 abonnés pour une population de plus de 27 000 habitants et un volume annuel vendu de près de 2 300 000 m<sup>3</sup>.

Construit en 1974, il présentait des signes de vieillissement à plusieurs niveaux qui ont amené à programmer l'opération de réhabilitation :

- dégradation des bétons armés, infiltrations d'eau depuis l'extérieur dans la chambre de manœuvre
- équipements hydrauliques corrodés, vétustes et pour certains non fonctionnels
- revêtement étanchéité intérieure de la cuve dégradé avec des ruptures et cloques
- accès insuffisamment sécurisé pour le personnel d'exploitation : échelles et garde-corps vétustes

Les travaux réalisés ont ainsi porté sur l'ensemble des points d'insuffisance relevés, avec notamment :

- la mise en œuvre d'une étanchéité par résine époxy alimentaire dans la cuve après décapage du revêtement existant, traitement et préparation du support (traitement des aciers, fissures, ragréages)
- des travaux d'étanchéification par l'extérieur de la chambre de manœuvre et par l'intérieur au niveau des joints de dilatation

- la purge des bétons dégradés dans la chambre de manœuvre et les réparations associées (traitement des aciers, ragréages)
- le remplacement de la tuyauterie de l'ouvrage (hors trop-plein et vidange) avec mise à niveau de l'équipement et suppression d'éléments obsolètes
- la mise en conformité des accès pour la sécurité du personnel (échelles, garde-corps, caillebotis, porte d'accès à la cuve)
- la sécurisation de la qualité de l'eau par la suppression de l'accès en coupole et de la ventilation, remplacés par une ventilation mécanique forcée

L'ensemble des travaux relatifs à l'étanchéité (inclus décapages, préparations des supports) a été réalisé par l'entreprise ETANDE, avec des compléments apportés par les équipes du SDEA pour les travaux de tuyauterie et de menuiserie.

La durée des travaux globale de l'opération a été de 5 mois, pour un montant d'environ 220 000 € HT

Cette opération illustre les efforts du Syndicat des Eaux de Strasbourg-Sud et du SDEA pour conserver le patrimoine constitué par ses ouvrages de production et ses 230 km de réseaux de distribution. L'ensemble nécessite en effet de nombreux investissements réalisés tout au long de l'année, pour éviter le vieillissement prématuré des installations, en préserver la qualité et la durée de vie.

Olivier OTTMANN  
Directeur du Territoire Centre-Sud



# Vie communale

A l'occasion des élections municipales du 23 mars 2014 vous avez élus vos représentants au conseil municipal et au conseil communautaire de la Communauté de Communes « Les Châteaux ».  
Après délibérations et délégations les compétences ont été réparties comme suit :



## **Monsieur André BIETH**

Maire

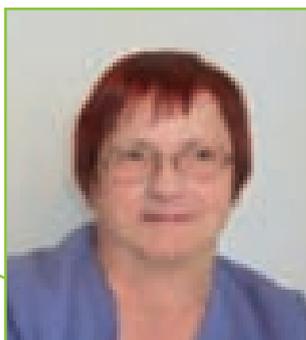
Conseiller communautaire  
Délégué au SIVU d'Achenheim  
Délégué au Syndicat des eaux de Strasbourg Sud



## **Monsieur MULLER Bernard**

1<sup>er</sup> adjoint

Officier de l'Etat Civil  
Instruction du droit des sols  
Urbanisme, étude et instruction des dossiers (PC/PD/DP/PL/CU/DPU)  
Affaires liées à l'agriculture  
Commissions d'appel d'offres  
Conseiller communautaire.



## **Madame MULLER Marguerite**

2<sup>ème</sup> adjoint

Officier de l'Etat Civil  
Budget  
Gérance espace culturel et hall des sports  
Centre communal d'action sociale  
Personnel communal administratif  
Conseillère communautaire et suppléante commission d'appel d'offres



## **Monsieur ULRICH Jean-Marie**

3<sup>ème</sup> adjoint

Officier de l'Etat Civil  
Vie associative  
Affaires scolaires  
Affaires culturelles  
Voies et réseaux  
Sécurité – Environnement et Délégué au Syndicat des eaux de Strasbourg Sud.



## **Madame LEGLANTIER Annick**

4<sup>ème</sup> adjoint

Officier de l'Etat Civi  
Commission communale des impôts directs  
Elections  
Cimetière  
Personnel communal : services techniques  
Commission affaires scolaires  
Conseillère communautaire et suppléante commission d'appel d'offres

# Vie communale



**Monsieur METZGER  
Didier**

Conseiller municipal  
- Commission d'appel d'offres



**Madame BRUNNER  
Christiane**

Conseillère municipale  
- CCAS  
- Déléguée suppléante  
au SIVU d'Achenheim



**Madame LOHR Katia**

Conseillère municipale  
- CCAS



**Monsieur LIENHART  
Eric**

Conseiller municipal  
- Commission d'appel d'offres  
- Délégué au SIVU d'Achenheim  
- Conseiller communautaire suppléant



**Madame ABLER Elisabeth**

Conseillère municipale  
- Commission Communication  
- Déléguée suppléante au SIVU  
d'Achenheim



**Monsieur EBERSOLD  
Pierre**

Conseiller municipal



**Madame OSTERMANN  
Véronique**

Conseillère municipale  
- Commission affaires scolaires



**Monsieur BOGNITSCHIEFF  
Jacques**

Conseiller municipal  
- Commission communication



**Madame SUNDER  
Aurélie**

Conseillère municipale  
- Commission communication  
- Commission affaires scolaires



**Monsieur HELBLING  
Daniel**

Conseiller municipal  
- Suppléant commission d'appel  
d'offres

## Elections municipales et communautaires du 23 mars 2014

Inscrits	Abstentions	Votants	Exprimés
1116	547	569	523
Résultats	49%	51%	

Liste « Agir pour Hangenbieten » Monsieur André BIETH 100% des suffrages exprimés.

## Elections européennes du 25 mai 2014



Inscrits	Abstentions	Votants	Exprimés
1118	654 (58,5%)	464 (41,5%)	458

## Les résultats :

Liste Bleu Marine - Non à Bruxelles, Oui à la France Florian PHILIPPOT Front national	Pour la France, Agir en Europe Nadine MORANO Union pour un mouvement populaire	CHOISIR NOTRE EUROPE Edouard Martin Parti socialiste, Parti radical de gauche et Parti socialiste européen	LISTE EUROPE ECOLOGIE Sandrine BELIER Europe, écologie les Verts	UDI MODEM LES EURO-PEENS Nathalie GRIESBECK
28.82 %	25.33 %	14.85 %	8.3 %	6.33 %

Les autres listes ont obtenu moins de 4%.

# Vie scolaire



## Rythmes scolaires à partir du 2 septembre 2014

La réforme des rythmes scolaires a suscité l'inquiétude de nombreuses familles et d'élus de notre commune et intercommunalité.

Pour optimiser la gestion du fonctionnement du périscolaire en place dans nos communes et garantir une continuité du service public, la fédération départementale des maisons des jeunes et de la culture du Bas-Rhin est chargée par la Communauté de Communes Les Châteaux de développer la planification des ressources et des activités périscolaires permettant d'apporter tout satisfaction à l'attente des enfants et des parents. Pour ce faire ils utiliseront les équipements, salles et autres matériels mis à leur disposition dans les communes et à Hangenbieten les mercredis, puisque les élèves des autres communes seront acheminés par bus spécial après le déjeuner. Les parents des différentes communes récupéreront leurs enfants en fin d'après midi à l'Espace Culturel de Hangenbieten.

La FDMJC s'est engagée à ce que les personnels qui assureront les prestations du temps extra scolaire seront compétents pour encadrer nos enfants sur tous les sites

concernés et que le périscolaire sera équipé d'un module de gestion des remplaçants qui propose une solution immédiate de remplacement en cas d'absence d'un de leur personnel.

Les horaires d'entrée et de sortie des écoles maternelles et primaires de Hangenbieten

**Lundi –mardi-jeudi-vendredi**  
**de 8h15 à 11h30 et de 13h30 à 15h30**

**Mercredi de 8h15 à 11h15**

Les enfants inscrits au périscolaire seront pris en charge dans chaque école à la fin des cours pour être accompagnés à l'Espace Culturel.

Les tarifs sont appliqués en fonction du quotient familial et tiennent compte d'une participation de la CAF (Caisse d'Allocation Familiale) et de la Communauté de Communes « Les Châteaux ».

Pour tous renseignements vous pouvez contacter Monsieur Mourad KHIMAOUY, Directeur du site de Hangenbieten au 03 88 96 18 26



## PROJET COMENIUS « TeaPot » 2012/2014

Jeannele, la mascotte de l'école, a accompagné les maîtresses en Irlande au mois de mars et en Turquie au mois de juin pour leurs dernières rencontres, le projet étant arrivé à son terme.

Lors de ces visites nous avons rencontré des élèves et des enseignants enthousiastes. Dans leurs écoles et leurs classes ils nous ont fait partager des moments conviviaux, ludiques et didactiques.

A travers ce projet nous avons fait découvrir aux enfants la culture et certaines traditions de Slovénie, Turquie, Irlande du Nord et Angleterre.

Lors de nos séjours, dans ces pays partenaires, différentes danses nous ont été présentées. C'est une sélection de ces dernières que les enfants de notre école ont interprétée lors de la kermesse. Spectacle coloré et rythmé qui a enchanté les enfants et les spectateurs.....



# Vie scolaire

## Les Houches

La classe des CE1/CE2 est partie dans le massif du Mont Blanc pendant 6 jours au mois de juin.

Nous avons pratiqué une séance d'escalade par jour sur des falaises d'une hauteur de 35 m !!! Nous étions tous petits devant ces rochers. Mais nous avons réussi à les gravir comme de véritables araignées.

Nous avons aussi visité un élevage de Saint Bernard. C'est un chien très gentil mais très impressionnant : il pèse jusqu'à 80 kg ! Nous connaissons tout de son histoire et nous savons pourquoi il porte un petit tonneau sous le cou (rempli de bouillon pour réchauffer les voyageurs qui se perdaient dans la montagne).

A côté du centre, nous sommes allés découvrir la Gorge de la Diosaz. Il fallait marcher sur des passerelles au dessus du vide et de l'eau. C'était très beau.

A Chamonix, nous avons pris un petit train à crémaillère qui nous a conduits à la mer de glace en pleine montagne. C'était gigantesque ! Autour de nous, il y avait plein de grandes montagnes et sous nos pieds la Mer de glace, qui est en fait un énorme glacier. Nous sommes même rentrés dedans !!! C'était froid et humide.

Nous avons aussi fait une grande randonnée d'une journée. Les montées étaient très raides ! Mais nous sommes tous arrivés à vaincre cette montagne pour atteindre le Lac Vert. Nous avons eu beaucoup de chance avec la météo, car nous avons eu du soleil et nous avons même bronzé.

C'était une superbe semaine, où nous avons appris beaucoup de choses et fait beaucoup de sport.

Les CE1/CE2



## Kermesse

Le samedi 24 mai 2014, enfants, professeurs des écoles et parents se sont retrouvés pour la kermesse des écoles.

A 9 heures, ciel maussade et émotion dans la salle du Centre Socio-Culturel :

Les enfants de l'école élémentaire ont présenté le conte musical travaillé pendant deux ans avec la batterie fanfare du village. Le projet d'école a porté sur le chant, la confection des costumes et la mise en scène. Un tonnerre d'applaudissements a réchauffé le cœur des enfants.

Le projet Comenius a inspiré les danses et chants que les enfants de l'école maternelle ont eu plaisir à présenter.

La salle est restée admirative devant l'entrain et la joie dont les enfants ont fait preuve et devant le travail des enseignantes et de Joëlle et Anne-Marie.

La matinée s'est poursuivie sous un ciel clément par des jeux à l'extérieur. Les enfants ont été ravis de revêtir le casque pour franchir le parcours préparé par les pompiers et de s'essayer aux instruments présentés par la Batterie Fanfare.

La matinée s'est terminée par un repas et le tirage de la tombola.



# Médiathèque

Que ceux et celles qui n'ont pas « encore » franchi la porte de la médiathèque n'hésitent pas à y entrer et à se renseigner avant la fermeture de l'été.

Venez faire le plein de Livres, CD, DVD pour agrémenter le temps de vos vacances.

Quelques mots et illustrations du semestre écoulé :

## Le mois de février : Mois des monstres.

L'atelier « Art-récup » animé par Patrice Seiler, auteur illustrateur, est la deuxième édition d'une collaboration avec le centre de loisirs durant les vacances de février.

Cette animation a permis à une quarantaine d'enfants :

- de rencontrer un auteur-illustrateur, le « père » de Monsieur Nostoc et ses albums jeunesse
- d'être sensibilisés à la récupération et recyclage de déchets
- de créer, chacun à sa manière, des monstres, dont les photos sont exposées à la médiathèque.

Imaginer, trier, créer, coller, couper, clouter, visser, exposer aussi, telles sont les actions accomplies pendant ces trois jours.



## Mois d'avril et de mai : Mois des contes.

Durant les accueils de classe de cette année scolaire, les élèves des classes de CM1, CM2, ont découvert divers contes. Contes qui diffèrent par leurs personnages, leurs auteurs, leur origine historique, culturel et géographique. Cette exploration a aussi donné lieu à un travail scolaire restitué à la médiathèque lors de la dernière séance de juin.

En complément, la médiathèque a proposé d'autres animations ouvertes à tous :

- une séance de lecture de contes, suivie d'un atelier d'art plastique « Créer mon personnage préféré » a eu lieu durant les vacances de Pâques. Cet atelier a été conduit par la plasticienne Sandrine Bieckert.

La participation très active des enfants et parents présents a permis dans un temps record de créer individuellement un personnage (fée clochette, petite sirène, fou du roi etc) et un décor sur lequel tous ces personnages ont pris place.



- une soirée conte par la conteuse musicienne Pauline Menesclou. Une soirée géniale aux dires de tous. Il faut dire que Pauline et son accordéon s'accordent bien. Musique, paroles, mimiques, gestuelle s'imbriquent, se complètent au service des contes anciens, parfois modernisés.

Pour ceux et celles qui désirent la découvrir ou la retrouver, elle sera de nouveau présente à la médiathèque pour des « Contes de neige et de bois » le samedi 6 décembre 2014, jour de la Saint Nicolas.

## Mois de juin : Heure du conte « Epouvantail » avec l'exposition Barbara Martinez

Les tableaux originaux du livre « Papillon & Coccinelle » (peinture et collage) et du Kamishibai « L'Épouvantail » (tout en tissu cousu main) réalisés par l'illustratrice Barbara Martinez sont exposés durant le mois de juin à la médiathèque. Tous nos remerciements à la bibliothèque départementale pour ce très beau prêt.

Certains de ces tableaux ont servi de support pour raconter ces histoires durant l'heure du conte. Bravo pour l'intérêt que les enfants et adultes ont porté à ce travail d'illustration.

Heure du conte, bébé-lecteur, accueil de classe, péri scolaire et centre de loisirs : Remerciements

Ces activités se poursuivent régulièrement tout au long de l'année.

Nous tenons à remercier chaleureusement les enfants, les parents ou autres adultes, les maîtres d'école, les animateurs du périscolaire et du centre de loisir pour leur écoute, leur fidèle présence, collaboration et précieuse aide.

Un petit mot tout particulier concernant la dernière séance de l'animation « Bébé-lecteur ». Une séance très bucolique à partir du livre « Jouets des champs » d'Anne Crausaz, avec entre autre la création d'un tableau « Pâquerettes & coquelicots » par les « p'tits bouts ».

## Changements d'horaires et fermeture d'été :

Du fait de la réforme des rythmes scolaires, la médiathèque va devoir changer certains de ses horaires.

La médiathèque sera sans doute ouverte le mercredi après-midi. L'heure du conte aura lieu probablement le mercredi après-midi vers 16h.

Les changements définitifs seront affichés dans les boîtes aux lettres municipales et mentionnés sur le site de la médiathèque.

Par ailleurs, comme tous les ans, la médiathèque sera fermée durant trois semaines :

Du lundi 11 août au lundi 1er septembre. Réouverture le mardi 2 septembre.

Belles vacances à tous.

Pour toute l'équipe de la médiathèque :  
Marie Bernadette Wentz

# Vie associative

des années 1900 dont l'éclairage est une bougie.

Le groupe a ensuite repris sa route, traversé le village de Winkel où l'Ill prend sa source et sillonné la région qui regorge d'une centaine d'étangs et de rivières très poissonneux. A l'heure du déjeuner, arrêt à Liebsdorf au restaurant Au Soleil, au menu la traditionnelle carpe frite.

Après-midi, retour par Ferrette avec temps libre. Les uns ont gravi une montée pavée en direction du château, les autres ont sillonné les rues du village.

Retour : 18 heures. Les participants se sont quittés en promettant de se retrouver mi-septembre pour la reprise des activités de chacune des trois sections de l'Association :

- Section scrabble : le jeudi soir à 20 heures 15
- Section « Loisirs et création » : le lundi soir à l'Espace Socio Culturel, rue des prés. Ces sections vous souhaitent bonnes vacances et vous espèrent nombreux à la rentrée.



## Temps libre et Rencontre 14 juin 2014 : sortie annuelle.

Au programme, cette année, la route de la carpe frite.

Départ : 8 heures en direction du Sundgau. Beau temps et bonne humeur étaient au rendez-vous.

Arrêt à 10 heures à Oltingue où une belle maison des XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècles abrite le musée paysan. Le groupe y a été accueilli par un poème en Alsacien écrit et récité par la guide. Ensuite, chacun a pu admirer à sa guise les nombreux ustensiles et accessoires, mobiliers et équipements qu'a collectés le curé Etienne Bilger et qui traduisent la vie quotidienne des villageois du Sundgau de la fin du XIX<sup>ème</sup> et du début du XX<sup>ème</sup> siècle. Chacun a pu y retrouver un parfum d'enfance, les unes se revoyant broder à l'école, les autres revoyant leurs parents ou grand parents affairés autour de moules ou ustensiles semblables à ceux exposés. Parmi les objets insolites, notons le landau du curé lui-même, des claquoirs du Vendredi Saint, un moule à kougelhopf avec des poignées, un guidon de bicyclette



## ZEN COMPAGNIE

Toute la troupe de la ZEN COMPAGNIE de HANGENBIETEN et moi même tenons à remercier toutes les personnes qui, de près ou de loin contribuent depuis maintenant 4 ans à la réussite de nos manifestations théâtrales.

Une idée fixe nous obsède pendant des mois.

Bien entendu lors de nos nombreuses lectures...

Avons nous fait le bon choix concernant la pièce...

Lors de nos nombreuses répétitions...

Le trac au moment des 3 coups avant le lever de rideau...

... cette idée fixe, mais c'est bien entendu de nous amuser en vous divertissant et en vous faisant rire pendant deux heures de temps. Depuis 4 ans nous sommes ravis, parce que vos applaudissements et vos éclats de rire au fil du spectacle nous récompensent et nous encouragent à continuer le chemin avec vous.



Un grand merci à vous car sans vous, nous ne pourrions exister. Alors rendez-vous est donné pour l'année prochaine. Nous comptons sur vous. Théâtralement vôtre !

Le Président et la Zen Compagnie Hangenbieten

## Voisinade

Après une première voisinade pleinement réussie en 2013, c'est avec beaucoup de plaisir que ces voisins, toutes générations confondues, se sont retrouvés autour d'une tarte flambée.

Compte tenu de la super ambiance, cette soirée s'est terminée fort tard dans la nuit.





**Le Badminton Club Hangenbieten (BCH)**, crée en 2000 et affilié à la Ligue d'Alsace de Badminton (LAB) ainsi qu'à la Fédération Française de Badminton (FFBAD), compte chaque année environ 60 membres, en majorité des habitants de Hangenbieten (48% des membres) ou de la communauté de communes (60% des membres).

Le club permet tout d'abord la pratique du badminton en **Section Loisirs** pour ceux qui veulent simplement jouer sans contrainte, le temps qu'ils souhaitent pendant les créneaux proposés.

Pour les plus motivés, qui ont formé une équipe, ils participent durant toute l'année aux **compétitions** Interclubs organisées par la Ligue d'Alsace.

Après sa montée en division 3 départementale à la fin de l'année dernière, l'équipe du BCH a réussi à l'issue du dernier match à se maintenir cette année dans cette division en affrontant des équipes des environs comme Eckbolsheim, Oberhausbergen, ou d'autres plus lointaines comme Barr ou Sélestat

C'est aussi la 3ème année d'essai pour la **Section Jeunes**, réservée aux enfants de 7 à 11 ans. La section, avec un peu moins de 10 inscrits, n'a pas battu cette année le record de la saison passée qui était de 15 inscrits.

Les entraînements ont lieu le lundi de 17h à 18h30. Ils sont assurés par Jonathan Meghouche et Arnaud Wagner, membres du comité et de l'équipe Compétition du BCH. Echauffement, divers exercices sur les bases du badminton, plusieurs matchs puis quelques étirements, c'est ainsi que se déroulent les séances.

Les enfants un peu plus âgés peuvent participer au « **Circuit Jeunes** », qui se déroule sous forme de championnat avec 7 journées de compétition dans l'année en individuel ou en double.

Au cours de cette saison, Quentin Bievelot, 15ans (sur les photos) s'est d'abord illustré par de très bon résultats tout au long de l'année puis en terminant 3ème de la finale départementale et en se qualifiant pour la finale régionale. Bravo à lui!



**La saison à venir** s'annonce prometteuse avec le **support d'un entraîneur** (très expérimenté!) pour l'entraînement Compétition et la volonté de créer **une 2ème équipe**.

Cela sera peut être aussi le début d'une **section pour les jeunes de 11 à 14 ans**. Ainsi, si vous souhaitez qu'un de vos enfants dans cette tranche d'âge s'inscrive au BCH, vous pouvez dès la fin juin vous signaler par mail à l'adresse du club ci-dessous. En fonction de la demande nous verrons si nous pouvons créer cette section et comment nous pouvons l'organiser.



**Si vous souhaitez un renseignement ou si vous voulez vous inscrire au cours de la saison, contactez le club par e-mail, ou rendez-vous au Hall des Sports le lundi soir pour rencontrer les membres du comité.**

## Les séances de Badminton ont lieu :

- Lundi de 17h à 18h15: Entraînement jeunes (sauf vacances scolaires)
- Lundi de 18h30 à 22h: Loisirs et Compétitions (de 17h30 à 22h pendant les vacances scolaires)
- Mercredi de 18h à 21h: Exclusivement Loisirs
- Jeudi de 19h à 21h : Entraînement Compétitions

## Paroisse Catholique

J'ai eu la joie de venir à Hangenbieten, le vendredi 14 mars 2014, en plein carême, pour bénir, au nom de Mgr Grallet, notre archevêque, le nouveau chemin de croix. Notons que c'est seulement sous le pape Clément XII, en 1731, que la permission fut donnée de créer des chemins de croix dans d'autres églises que celles des Franciscains attachés à Terre Sainte depuis 1220.

Je remercie monsieur le curé Boguslaw Bialek pour son désir de faire aboutir ce projet, madame Marie-France Fruhauf pour l'énergie dépensée à chercher les finances et impliquer les paroissiens, ainsi que monsieur Jean-Michel Schmidt pour sa collaboration avec monsieur Bruno Boulala qui a mis en image le récit de la Passion du Christ.

Qui dit « chemin de croix » dit déplacement. Les quatorze tableaux, à première vue, sont classiques ; immédiatement accessibles par leur aspect figuratif. On peut faire le tour des quatorze stations, réparties sur les trois murs de l'église, sans l'appui du texte biblique. Le fidèle est invité à s'unir au Christ dans sa Passion, à faire le chemin du don de sa vie avec le Christ.

Qui dit « chemin » dit aussi « pause » ; en langage liturgique on parle de « stations ». Quatorze stations sont données à voir pour entrer spirituellement dans l'offrande de Jésus à son Père et au monde : Dieu le Père a voulu que la croix du Fils « soit la source de toute bénédiction et la cause de toute grâce », comme le dit la prière de bénédiction prononcée. Alors résonne encore à nos oreilles ce refrain chanté lors de la bénédiction :

« Seigneur nous t'adorons, nous vénérons ta croix, nous chantons ta Résurrection ; par ta croix la joie est venue dans le monde. » En se tenant debout, devant ces images, le fidèle peut contempler les visages de Jésus ou des autres personnages, s'arrêter sur les ciels où l'on discerne la marque de l'artiste ou encore sur les perspectives qui forcent à un autre regard, à un point de vue plus personnel, plus intérieur.

Ici, le nombre de stations est classique ; des chemins de croix contemporains proposent une quinzième station. J'y ai beaucoup réfléchi ! La quinzième n'est pas indispensable. La résurrection ne se donne pas à voir ; elle est célébrée et elle s'expérimente dans la vie baptismale. Le Christ n'est plus au tombeau ! Ayant fait le tour de l'église, le fidèle arrive au chœur où se trouvent les deux tables de la présence du Ressuscité : l'ambon et l'autel. Ayant fait mémoire de la Passion du Christ, le chrétien est invité à entrer dans la vie pascale, à se nourrir de la Parole et du Pain de Vie. « Ils sont finis, les jours de la Passion. Suivez maintenant les pas du Ressuscité : suivez-le désormais jusqu'à son royaume où vous posséderez enfin la joie parfaite. Amen » dit la bénédiction solennelle de Pâques.

Chanoine Jean-Luc Liénard  
Vicaire épiscopal de Strasbourg



## COMMUNIQUE DE LA PAROISSE CATHOLIQUE

### Inscription aux différents sacrements célébrés en 2015

Nous vous proposons d'inscrire dès à présent et avant le 15 septembre 2014 votre enfant au sacrement qui concerne

- |                    |   |
|--------------------|---|
| Premier pardon     | : enfants nés en 2006 ou avant  |
| Première communion | : enfants nés en 2005 et qui ont déjà célébré le premier pardon         |
| Profession de foi  | : jeunes nés en 2001 ou avant   |
| Confirmation       | : jeunes nés en 2000 ou avant ayant déjà célébré leur Profession de foi |

Tél. le mardi de 16h30 à 18h30 ou le vendredi de 10h à 12h

ou laisser un message sur le répondeur du presbytère au 03 88 78 06 61 ou [parroises@cathobord2bruche.fr](mailto:parroises@cathobord2bruche.fr)  
ou courrier au Presbytère - 2, rue du Presbytère - 67810 Holtzheim

(SVP indiquer : nom, prénom, adresse, sacrement préparé et tél. - Un dossier d'inscription sera remis)

# Vie associative

## SELF-DEFENSE TRAINING



Nous vous rappelons que les entraînements, dispensés par Christian Gindt 4eme DAN (FFKDA), sont accessibles à tous et à toutes, à partir de 6 ans, et sont adaptés à tous niveaux.

Avant l'inscription, il est possible de participer à 2 cours d'essai gratuits.

Après les vacances d'été, les cours reprendront à partir du vendredi 5 septembre 2014 aux horaires suivants :

Karaté Enfants de 6 à 11 ans :

mercredi de 18h15 à 19h15

Krav-Maga Adolescents de 12 à 15 ans :

vendredi de 18h30 à 19h45

Krav-Maga adultes et adolescents de + de 15 ans :

mercredi de 19h30 à 21h00

vendredi de 19h45 à 21h00

Renseignements : au 0613855522

Christian Gindt 4<sup>e</sup> DAN

ou sur notre site : [www.selfdefensetraining.fr](http://www.selfdefensetraining.fr)



Des débuts prometteurs

Le bilan de cette 1<sup>re</sup> saison sportive pour l'association Self-Défense Training est très positif.

Nous comptons déjà 28 adhérents qui pratiquent soit le karaté, le karaté-défense ou le krav-maga; et nous attendons de nouvelles inscriptions pour la saison prochaine, surtout chez les enfants.

La saison 2013/2014 fut très dynamique.

Elle fut marquée par des passages de grade réussis au mois de décembre et de juin pour les débutants et pour les plus chevronnés.

Les pratiquants ont pu participer à différents stages de haut niveau de karaté, karaté-défense et krav-maga.

Au mois de mai, nous avons organisé un stage de krav-maga à Hangenbieten dirigé par Aldo Mazzuchetti, membre responsable de la commission du comité départemental du Bas-Rhin de krav-maga.



[www.mel-auto.com](http://www.mel-auto.com)



Une seule adresse, plusieurs services

18 rue de Breuschwickersheim 67120 KOLBSHEIM

### CARROSSERIE V&P

- AGÈMENTS ASSURANCES
- SERVICE À DOMICILE
- PAS D'UNITE DE TRAVAIL (hors Bianchi)
- VEHICULE DE COURTOISE

### MECANIQUE BOSCH CAR SERVICE

Tel : 03 88 96 10 80

[garage-maylaender@orange.fr](mailto:garage-maylaender@orange.fr)



### LOCATION DE VEHICULES JUSQU'À 30J

- POSSIBILITE DE LIVRAISON CLIENTS EN REPASSE
- TARIF CL, ASSOCIATIONS SPORTIVES

- Véhicules société 2 places à benne 7 places
- Véhicules de tourisme et prestige
- Véhicules de tourisme 7 et 9 places

Tel : 03 88 96 56 57

[commercial@mellocation.com](mailto:commercial@mellocation.com)

**NOUVEAU** Carrosserie AD Schwartz

partenaire du 1er réseau de carrosseries en France

1 rue Principale 67120 KOLBSHEIM

Tel : 03 88 96 10 12

[carrosserieschwartz@orange.fr](mailto:carrosserieschwartz@orange.fr)



FAITES CONFIANCE A UN PARTENAIRE LOCAL QUI S'ADAPTE A VOS BESOINS

# Vie associative

## YOGA A HANGENBIETEN

A Hangenbieten, les pratiquants du yoga sont chaque année toujours plus nombreux. La grande salle du centre culturel permet une pratique optimale, dans le calme et la sérénité.

La méthode enseignée mêle à la fois la rigueur posturale et la fluidité dans les enchaînements.

L'élève se concentre sur le corps et le souffle et comme l'a si bien dit une élève : la magie opère j'arrive stressée, la tête pleine et le corps crispé mais je repars nettoyée de tous les maux et complètement détendue »

En fait, avec le travail postural, l'élasticité s'harmonise, les organes sont fortifiés, le système nerveux s'équilibre, les glandes sont régénérées et la résistance à la fatigue et le dynamisme s'accroissent.

Le yoga permet aussi d'éliminer les différents aspects négatifs de la vie moderne comme le sédentarisme, l'abus d'aliments malsains, les blocages engendrés par le stress, et on découvre très vite qu'un esprit détendu, calme, serein permet d'aborder les mêmes problèmes sous un angle plus positif. « On voit le verre à moitié plein, plutôt que moitié vide ! »

Le yoga reste une méthode basée sur l'effort personnel, sur la liberté et la capacité individuelle. Celui qui le pratique prend en mains les rênes de son devenir.

Contact : AJH / SECTION YOGA /  
professeur, Claire KREDER.

## GYMNASTIQUE & DETENTE

1 impasse des Cerisiers

67980 HANGENBIETEN

Tél : 03 88 96 12 39

Affiliation DC EPMM - Strasbourg N° 9912 86 08

Vous propose dans le hall des sports à Hangenbieten

Les mardis de 20 H 00 à 21 H 00

• GYMNASTIQUE RYTHMIQUE • AEROBIC

• ABDOS-FESSIERS • STRETCHING

L'ensemble animé par Fabienne SOLT

Pour tout renseignements, vous pouvez contacter :

Mme GRUTTER Sylvie

au 03 88 96 12 39

Mme GALMICHE Michèle

au 03 90 29 33 59



## GROUPE THEATRAL DE HANGENBIETEN

Le groupe remercie chaleureusement le public venu nombreux pour nous applaudir et nous soutenir, car sans ce public nous ne pourrions évoluer.

Nos remerciements vont également vers la commune de HANGENBIETEN pour son soutien ainsi que à tous les villageois et entreprises qui ont accueilli les membres du groupe théâtral lors de la collecte des tombolas.

Et cette année, nous avons eu plaisir à vous présenter :

« Allie unter einem Dach »

Merci vielmals un bis nachst Jahr !  
Le groupe théâtre



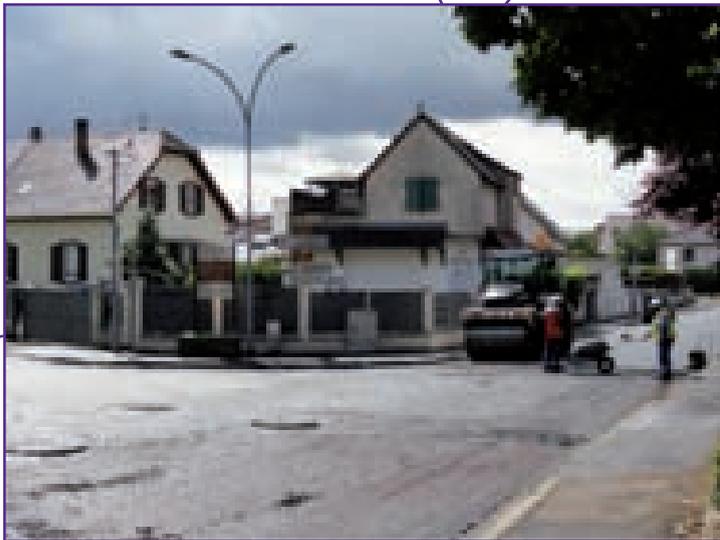
# Travaux routiers

Dans le cadre du programme 2014 d'entretien des routes départementales en traverse d'agglomération, le conseil général a procédé à la réfection complète de la couche de roulement en enrobé des :

RD 93 rue de Holtzheim et rue du 14 juillet de l'entrée Est au pont de la Bruche

RD 93 rue du Château du giratoire RD 221 à l'entrée Ouest RD221 rue de la gare, de l'entrée Sud à la rue de Holtzheim

Les remises à niveau des bordures de trottoirs ont été réalisées par la commune. Ces travaux se sont déroulés sur 3 jours du lundi 12 mai au mercredi 14 mai 2014 et ont nécessité la mise en place de déviations. Les voies concernées étaient barrées pour permettre l'exécution de ces travaux en toute sécurité autant pour les riverains que les ouvriers de l'entreprise intervenante.



**Groupama, l'assurance de la proximité !**

*Caisse Locale Ackerland Bruche*  
**& 03.88.69.77.22**

Votre agence de **TRUCHTERSHEIM** toujours à votre service :  
**4, Rue de la Galerie**

[www.groupama.fr](http://www.groupama.fr)

**Groupama**

Entreprise régie par le Code des Assurances - 05/2014

Plus de 30 ans d'expériences

**RADIO • TAXIS • MAGRA**  
 CUS - AEROPORT et BANLIEUE

**45, rue du Maréchal Foch 67380 LINGOLSHEIM**

<b>LINGOLSHEIM</b>	<b>03 88 76 95 76</b>
<b>ESCHAU</b>	<b>03 88 64 05 05</b>
<b>KOLBSHEIM</b>	<b>03 88 96 11 81</b>
<b>HANGENBIETEN</b>	<b>06 07 22 48 20</b>

**ALSACE SÉCURITÉ PROTECTION INCENDIE**

Installateur Vérificateur Certifié par

Service N° 38042104-285

Vente d'extincteurs • Vérification toutes marques  
 Désenfumage • Détection incendie • Plan d'évacuation  
 Alarmes • Signalisation • RIA • Blocs de secours

5 rue de Rothenheim  
 67000 SCHILTINGHEIM  
 Concessionnaire exclusif ANDRIEU

Tél. 03 88 33 30 49  
 Fax 03 88 18 28 25  
 E-mail : [alsa.securite@wanadoo.fr](mailto:alsa.securite@wanadoo.fr)

# Travaux

## Assainissement quartier Bruche 1<sup>re</sup> tranche

Les travaux de pose du réseau d'assainissement entre la sortie du village rue de la gare et la rue des champs sont terminés à 80%. Travaux financés à 100% par la Communauté de Communes « Les Châteaux ». C'est l'entreprise Denni Legoll qui a posé les conduits en grès dans la chaussée de l'allée des tilleuls et de la rue des champs, avec les amorces de branchement de tous les riverains. La traversée de la Bruche se fera au mois d'août prochain pour permettre la mise en service de ce premier tronçon courant septembre.

Une deuxième tranche sera programmée pour desservir la rue de la Bruche et la rue de la gare vers Entzheim.



## 3 réflexes pour se baigner sans danger



Choisissez les **zones surveillées de baignade**



Surveillez vos enfants en permanence



Tenez compte de **votre forme physique**

Retrouvez les Conseils pratiques sur :  
[www.inpes.sante.fr/nyades](http://www.inpes.sante.fr/nyades)



Ministères chargés  
des Sports, de la Santé



01 20 00 00 00

### En période de fortes chaleurs ou de canicule

**Personnes âgées**  
Elles peuvent être plus vulnérables face aux fortes températures et à la déshydratation.

- Boire régulièrement de l'eau.
- Se rafraîchir avec des boissons fraîches.
- Éviter les activités physiques.
- Se protéger du soleil.
- Utiliser des vêtements légers et clairs.
- Se rafraîchir avec des boissons fraîches.
- Éviter les activités physiques.
- Se protéger du soleil.
- Utiliser des vêtements légers et clairs.

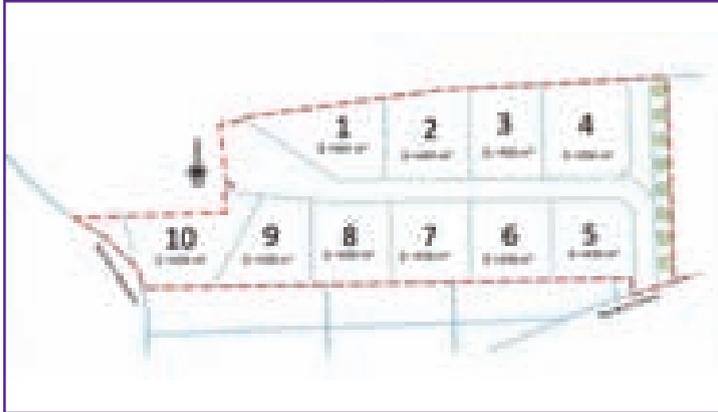
**Enfant et adulte**  
En forte température d'eau et...

- Boire régulièrement de l'eau.
- Se rafraîchir avec des boissons fraîches.
- Éviter les activités physiques.
- Se protéger du soleil.
- Utiliser des vêtements légers et clairs.
- Se rafraîchir avec des boissons fraîches.
- Éviter les activités physiques.
- Se protéger du soleil.
- Utiliser des vêtements légers et clairs.

En cas de maladie ou de souci de chaleur, l'appeler le 115  
Pour plus d'informations : 0 800 04 04 00  
www.inpes.sante.fr/nyades et www.inpes.sante.fr

Un permis d'aménager a été accordé à la société «Foncière Hugues Aurèle» le 25 avril dernier. Il s'agit d'un lotissement de 11 parcelles situé rue de la Tuilerie à proximité du cimetière. L'aménageur s'est engagé à commercialiser les parcelles en partenariat avec le

promoteur «PERSPECTIVE» pour un ensemble harmonieux avec une architecture contemporaine comprenant exclusivement des maisons individuelles à toits plats.



## Numéricable Très haut débit (THD)

Les travaux de remplacement du câble coaxial par la fibre optique sont en cours dans notre commune.

L'acheminement depuis la tête de station de Lingolsheim, présente quelques difficultés et nécessite un délai supplémentaire conséquent. En principe, si tout se passe pour le mieux, nous pourrions espérer un raccordement définitif des foyers

actuellement raccordé mais aussi ceux qui le souhaitent première quinzaine de septembre 2014.

Les clients Numéricable seront avisés personnellement de la date de raccordement à la fibre à leur domicile qui se fera d'après leur engagement en journée hors grandes heures d'écoute.

## Salle annexe de la Mairie

Les travaux ont été adjugés et confiés à l'entreprise Stell & Bontz début juin.

Cette réalisation nécessaire face aux exigences de l'accessibilité des établissements recevant du public sera conduite sous forme de rénovation du bâtiment laiterie, ancien poste de garde dans le respect des normes en vigueur pour ce type de bâtiment.

Au terme des travaux, nous y trouverons une salle de réunion dotée d'informatique, d'un espace toilettes. Le tout sur un seul niveau sans aucun obstacle tant intérieur qu'extérieur pour la parfaite circulation des personnes à mobilité réduite.

Nous nous excusons auprès des piétons de la gêne occasionnée par la pose d'échafaudage et autres barrières lors des travaux.

**SEMARO**

MAINTENANCE INDUSTRIELLE  
MECANIQUE - SERRURERIE  
SOUDURE - TUYAUTERIE - TOLERE

METALLERIE SERRURERIE DU BATIMENT - PORTAILS - GARDE-CORPS  
ESCALIERS - CLOTURES - PORTES DE GARAGE TOUTS TYPES

Romain HEITZ  
03 88 28 75 50

12 rue de la Libération  
57112 WELDONCHAMPEN  
Tel. & Fax: 03 88 28 75 50

10 rue de la Libération  
57112 WELDONCHAMPEN  
Tel. & Fax: 03 88 28 75 50

M. Heitz d'Orschelberg  
12000 WELDONCHAMPEN  
03 88 28 75 50  
Fax 03 88 28 75 50

www.semaro.fr

Installation des systèmes de contrôle  
Modernisation et mise au point  
Entretien et réparation des portes  
Remplacement des éléments usés par des pièces neuves

# **L'Amicale des Sapeurs Pompiers de Hangenbieten organise**

## **le MESSTI 2014**

### **le 6, 7 et 8 septembre**

*À l'espace culturel, Entrée libre*

### 3 jours de fête à HANGENBIETEN

#### **Samedi 6 septembre :**

- dès 10h : Distribution du traditionnel pain d'épices
  - dès 20h : Bal animé par l'Orchestre Les SARKA'STICKS  
([www.sarkasticks.fr](http://www.sarkasticks.fr) & [www.facebook.com/sarkasticks](http://www.facebook.com/sarkasticks))
- Dégustation de Moules marinières ou Assiette froide & Pâtisseries



#### **Dimanche 7 septembre :**

- dès 17h : Bal animé par l'Orchestre Les SARKA'STICKS
- Soirée Rosbif ou Assiette froide & Pâtisseries

#### **Lundi 8 septembre :**

- dès 18h : Bal de clôture animé par ERIC
- Tartes flambées, pizzas & harengs marinés

### **De nombreuses ATTRACTIONS sur place :**

*Auto-Famponneuses, manèges d'enfants, trampolines,  
structures gonflables, stand de tir, loteries, confiseries...*



Renseignements et Réservations possibles auprès du TABAC PRESSE Michel GRIMM :  
23, rue du 14 Juillet à Hangenbieten - ☎ 03 88 59 56 90

## Communauté de Communes Les Châteaux

Le 9 avril dernier, à Osthoffen les 19 représentants des 5 communes associées ont procédé à l'installation du nouveau conseil de la Communauté de Commune «Les Châteaux». Monsieur Antoine SCHALL, le Président sortant ne s'étant pas représenté, c'est Monsieur André BIETH, Maire de Hangenbieten qui est élu par 18 voix et une abstention. Les 4 vices présidents élus sont Monsieur LEIPP Raymond, Monsieur SCHALL Antoine, Monsieur KARCHER Dany, Monsieur NIEDERST Jean-Louis.

Pour permettre une organisation efficace il s'est décidé de transférer le secrétariat et le personnel territorial de Osthoffen à Hangenbieten.

Le nouveau secrétariat est installé dans le bâtiment annexe à droite de la mairie.

Les horaires d'ouvertures sont :

Du Lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Madame KLEIN est la directrice générale des services.

Tél : 03 88 75 06 60

Fax : 03 88 75 79 19

Mail : c.c.leschateaux@evc.net

RAPPEL :

A l'occasion des élections municipales du 23 mars 2014, vous avez élus vos représentants au Conseil communautaire Monsieur BIETH André, Madame MULLER Marguerite, Monsieur MULLER Bernard, Madame LEGLANTIER Annick et Monsieur LIENHART Eric en tant que suppléant.

L'ensemble du nouvel organigramme sera publié dans le bulletin d'information annuel de la Communauté de Communes « Les Châteaux » en décembre prochain.



CARRELAGE  
CHAPE  
GRANIT  
MARBRE

**Spizzo**  
sarl

ENTREPRISE DE CARRELAGE

L'Impasse des Ormes  
67520 HANGENBIETEN  
Tel 03 88 96 13 74  
Fax 03 88 57 56 84  
carrelage.spizzo@gmail.com

LE PIN DE MARLENHEIM  
**PINOT SPIC**  
DE MARLENHEIM

PROP. VITICULTEUR  
67520 MARLENHEIM (F)



## OUVERTURE DU MULTI ACCUEIL DE BREUSCHWICKERSHEIM

Rue Albert Schweitzer

Le multi accueil de Breuschwickersheim d'une capacité de 45 places ouvrira ses portes le 18 août 2014

Il accueillera les enfants de 10 semaines à 4 ans dont les parents habitent la Communauté de Communes « Les Châteaux » (Achenheim – Breuschwickersheim – Hangenbieten – Kolbsheim – Osthoffen)

L'accueil des enfants sera possible du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00

en contrat de 1 à 5 jours par semaine ou de manière occasionnelle

La participation financière des parents est calculée selon leurs revenus et le barème de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales

L'Association de Gestion des Equipements Sociaux est gestionnaire de la structure  
Pour toute demande de renseignement ou d'inscription, veuillez vous adresser à :

AGES  
Madame Aline HAROUNEN  
6 rue Martin Bucer - 67000 Strasbourg  
Tel : 03 88 32 52 88 – taping « 2 »  
contact@ages.asso.fr





Entreprise P. LLIDO & FILS  
Chauffage - Sanitaire - Climatisation

Depuis 1968

Tel : 03 88 78 10 22  
Fax : 03 88 77 85 21  
E-mail : llido@free.fr

5 A, rue de Hangenbieten  
67810 HOLTZHEIM

# Renseignements utiles

## MAIRIE

4 rue du 14 Juillet 67980 HANGENBIETEN  
Tél : 03 88 96 01 27 – Fax : 03 88 59 54 08  
Courriel : mairie.hangenbieten@evc.net  
Secrétaire générale : Mme Annette ADLOFF  
Adjoint Administratif : Mme Amélie TUSHA  
Horaires : du lundi au vendredi : 8h00-12h00  
Lundi, jeudi et vendredi : 13h30-17h00  
Mardi : 16h00-19h00  
Le Maire et les Adjointes reçoivent sur rendez-vous

## MEDIATHEQUE

Allée Charles Frédéric Gerhardt  
Tél : 03 88 96 17 20  
Courriel : media.hang@evc.net  
Responsable : Mme Marie-Bernadette WENTZ  
Horaires :  
Mardi : 15h30-18h00  
Mercredi : 10h00-12h00  
Vendredi : 15h30-20h00  
Samedi : 14h00-17h00

## ECOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE

G.E.M. LES CHATEAUX  
Rue des Prés – Tél : 03 90 29 69 25

## CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT ET PERISCOLAIRE

Espace Culturel – Allée Charles Frédéric Gerhardt  
Tél : 03 90 29 35 20

## GENDARMERIE DE WOLFISHEIM

Tél : 03 88 78 20 19

## ORDURES MENAGERES

Communauté de Communes Les Châteaux  
Mairie de Hangenbieten  
Tél : 03 88 75 06 60  
Courriel : c.c.leschateaux@evc.net  
Site internet : www.cc-leschateaux.fr  
Collecte : le vendredi  
Semaine impaire : collecte du verre et papier-plastique

## DECHETTERIE

Rue de Hangenbieten à Breuschwickersheim  
Tél : 03 88 59 55 37  
Ouverture : mercredi et samedi de 8h30 à 12h00  
et de 13h30 à 17h00

## CULTES

Paroisse catholique : M. le Curé Boguslaw BIALEK  
Presbytère catholique 18 rue de l'Eglise 67810 HOLTZHEIM  
Tél : 03 88 78 06 61  
Courriel : paroisse-catho@wanadoo.fr

Paroisse protestante : Mme la Pasteure Caroline  
INGRAND-HOFFET  
Paroisse protestante 9 rue de la Division Leclerc  
67120 KOLBSHEIM  
Tél : 03 88 96 00 33  
Courriel : caroline.ingrand-hoffet@protestants.org

## URGENCES

Samu : 15  
Police Secours : 17  
Sapeurs Pompiers : 18 Appel d'urgences : 112

## Renseignements utiles

### ENSEIGNEMENT – JEUNESSE

Ecole Maternelle – Allée Charles Frédéric Gerhardt  
Tél : 03 88 96 50 99  
Courriel : ce.0672545c@ac-strasbourg.fr

Ecole Primaire – 4 rue du 14 Juillet  
Tél : 03 88 96 50 90  
Courriel : ecole.primaire.hang@estvideo.fr

Collège Paul Wernert  
4 rue du Collège 67204 Achenheim  
Tél : 03 88 96 02 42  
Courriel : ce.067168u@ac-strasbourg.fr

### SANTE

Groupe Médical de Hangenbieten  
19 rue des Fleurs – Tél : 03 88 96 00 77

Dr Daniel Weil : lundi, mercredi de 14h00 à 18h00  
Mardi, jeudi, vendredi, samedi de 8h00 à 12h00

Dr Raymond Westerfeld : lundi, mercredi,  
samedi de 8h00 à 12h00  
Mardi, jeudi, vendredi de 14h00 à 18h00

Dentiste  
M. Bruno GOSCH – 9a rue du 14 Juillet  
Tél : 03 88 96 50 31

Kinésithérapeute  
M. Gil DUPLESSIX – 9 rue de la Gare  
Tél : 03 90 64 86 03

### INFIRMIERES A DOMICILE

Mme GRIVEL  
19 rue Principale – 67120 KOLBSHEIM  
Tél : 03 88 96 55 15 – 06 72 33 64 18

### HOPITAUX

Nouvel Hôpital Civil (NHC) de Strasbourg  
1 place de l'Hôpital 67000 Strasbourg  
Tél : 03 88 11 67 68

CHU Hautepierre  
Avenue Molière 67000 Strasbourg  
Tél : 03 88 12 80 00

### ASSISTANTE SOCIALE

Madame BERRON  
Maison du Conseil Général de Molsheim  
Tél : 03 68 33 89 00

Sos mains : 03 88 67 44 01  
Centre anti-poisons : 03 88 37 37 37  
Asum : 03 88 36 36 36  
Renseignement téléphonique : 118 008

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BÂTIMENT

CERTIFIÉ QUALIBAT

RECONNUE  
QUALIBAT



# Stell et Bontz

## Travaux tous corps d'états

Rénovation d'immeubles

Travaux spéciaux

Réfection après sinistre

Maisons ossature bois

### STELL ET BONTZ

1 chemin de l'Etang - BP 17

Hangenbieten

67838 Tanneries Cedex

**Tél. 03 88 96 15 55**

info@stell-et-bontz.fr

BÉTON ARMÉ - MAÇONNERIE

DÉMOLITION - CRÉPISSAGE

CHARPENTE - COUVERTURE

ZINGUERIE - ASSAINISSEMENT

CARRELAGE - CHAPE - PAVAGE

ÉLECTRICITÉ - SANITAIRE

PLÂTRERIE - FAUX PLAFOND

MENUISERIE - AGENCEMENT

RAVALEMENT DE FAÇADE

PEINTURE - DÉCORATION

REVÊTEMENT DE SOL

ISOLATION ACOUSTIQUE

PRODUITS SPÉCIAUX

[www.stelletbontz.fr](http://www.stelletbontz.fr)

# UNE BANQUE QUI RÉDUIT LE BUDGET MOBILE DE TOUTE LA FAMILLE, ÇA CHANGE TOUT.



JUSQU'À  
**-20%**\*  
SUR CHAQUE  
FORFAIT MOBILE  
DE LA FAMILLE

**Crédit Mutuel Mobile**

**CRÉDIT MUTUEL HORIZON**  
**26, RUE DES MAIRES RAEDEL – 67810 HOLTZHEIM**  
**AGENCES À HANGENBIETEN ET ENTZHEIM**  
**TÉL. : 0 820 353 491\***

\* 0,12 € TTC/MIN.

Le DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2 W/kg.

AVANTAGE SOUMIS À CONDITIONS.

\* Réservé aux clients avec engagement 12 ou 24 mois, à jour de leurs obligations, notamment de paiement, envers NRJ Mobile. L'adhésion à l'Avantage Famille implique un engagement/réengagement de la ligne concernée pour une durée de 24 mois. Hors options et consommations hors et au delà du forfait. Détails de l'Avantage Famille (forfaits éligibles et conditions de rattachement) auprès de votre conseiller bancaire habituel.

Crédit Mutuel Mobile est un service de l'opérateur NRJ Mobile proposé par le Crédit Mutuel. NRJ mobile - SAS 421 713 892 - RCS Paris - 12 rue Gaillon – 75107 Paris Cedex 02.